FRC-21753
Case
FRC
21548

RÉPONSE DU ROI,

A M. le Premier Président du Parlement de Paris, du 26 Septembre 1788, sur l'Arrêté de la veille.

La continuation du service de mon Parlement ne feroit point utile, à cause des délais néceffaires pour mettre les affaires en état.

Mon intention eft qu'il procede à l'enrégiftrement de la Déclaration portant établiffement de la Chambre des Vacations.

J'ai autorifé les Procureurs & les Huiffiers à faire, pendant fa durée, des figni-

THE NEWBERRY LIBRARY

fications, pour que les procès puiſſent être à portée d'être jugés au moment de la rentrée.

Ma bonté avoit prévu le vœu de mon Parlement, en rappellant les perſonnes que j'avois jugé à propos d'éloigner.

La diſtribution des graces, & la diſcipline militaire, ſont des objets abſolument étrangers à mon Parlement.

A VERSAILLES,

De l'Imprimerie de P-D. Pierres, Premier Imprimeur Ordinaire du Roi.

355